

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSEMENT LES MARCHÉS ET SAMEDI

ANNONCES, 25 centimes la ligne... RÉCLAMES, 80 centimes la ligne...

PRIX DES INSERTIONS... ANNUNCIÉS, 25 centimes la ligne... RÉCLAMES, 80 centimes la ligne...

Acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un renouvellement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT... DÉSIGNATION DES ROUTES... SERVICE DES POSTES... Arrivées des Correspondances

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 16 Mai 1866.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Du 14 mai, Du 15, Du 16.

BULLETIN

La situation de l'Allemagne ne présente pas de nouvelles éventualités regrettables. La sollicitude de l'Europe est encore provoquée par les événements qui se préparent dans les Principautés Danubiennes.

ployé tous les moyens possibles; et s'il n'est pas allé plus loin, on ne doit s'en prendre qu'à des intérêts supérieurs et aux déterminations des autres puissances, qui lui faisaient un devoir de se rallier aux décisions de la Conférence réunie à Paris.

La Régence princière, qui a ouvert le Parlement des Principautés le 11 mai, insiste, dans son message, sur la nécessité de l'union avec un prince étranger; mais abandonne aux représentants du pays le soin de fixer ses destinées.

Pour le bulletin politique: A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas). Vienne, 14 mai. Des avis de Trieste portent que la flotte italienne de l'amiral Vacca, qui avait quitté Tarente, se serait portée entre Ancône et l'île Grossa, sur les côtes de Dalmatie.

Auguste de Wurtemberg. — M. de Voigts-Rhecht est nommé chef de l'Etat-major général.

Augsbourg, 13 mai, soir. Il n'y a en Vénétie que quatre divisions et demie destinées à agir contre l'Italie. Le reste des troupes sera dirigé par les chemins de fer vers la Bohême.

Ratibor (Silésie) 13 mai, soir. Hier, les troupes autrichiennes ont occupé la frontière de Bohême et de Silésie, entre Derberg et Pruchna.

La Correspondance générale annonce que la Gazette de Vienne publiera ces jours-ci une ordonnance impériale qui, en se rapportant à la déclaration du congrès de Paris en 1856, relative à l'abolition de la course et aux droits des neutres, détermine que les navires de commerce et leurs chargements, ne pourront pas être capturés en mer par les bâtiments de guerre autrichiens par la raison qu'ils appartiennent à un pays avec lequel l'Autriche est en guerre.

Les membres du Congrès des députés allemands, formé à Weimar, en 1862, ont été invités par le comité permanent à se réunir le dimanche de la Pentecôte à Francfort.

Seront admis à prendre part à cette réunion tous les représentants actuels et anciens du peuple de tous les Etats faisant partie de la Confédération germanique et qui aspirent à l'union et au développement de la liberté de l'Allemagne.

Une patente royale ordonne que de nouvelles élections pour le Folkething aient lieu dans tout le royaume pour le 4 juin. Les élections pour le Landsting sont fixées au 23 juin.

La flotte espagnole a bombardé Valparaiso, le 31 mars. Les dommages sont estimés de 9 à 20 millions de dollars. Le nombre des morts est peu considérable. Les non-combattants avaient reçu avis quatre jours auparavant de quitter la ville. Le bombardement de Valparaiso a duré six heures. Le ministre américain a protesté contre le bombardement. On dit qu'il avait proposé mais sans succès, aux amiraux français et

anglais, d'empêcher le bombardement par la force. Une réclamation concernant de nombreuses propriétés appartenant à des négociants anglais, français et américains a été formulée à la suite du bombardement. On croyait que l'escadre espagnole bombarderait encore Coquimbo, Callao, et d'autres ports du Chili et du Pérou.

Par décision du 19 avril 1866, l'Impératrice a daigné accorder à 59 aveugles indigents des divers départements des secours annuels et viagers de 100, 150 et 200 fr. sur les fonds de l'hospice impérial des Quinze-Vingts, et pourvoir au placement de six autres aveugles comme pensionnaires internes dans cet établissement.

La feuille officielle contient un rapport à l'Empereur sur la suppression d'une section de l'Académie des sciences morales et politiques, dont le décret suivant est annexé:

- Art. 1er La sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques intitulée: Politique, Administration, Finances, est supprimée. Art. 2. La quatrième section prendra le titre de: Economie politique et finances; statistique. Art. 3. Les membres actuels de la sixième section seront répartis par ladite Académie entre les autres sections.

Revue des Journaux.

M. Prévost Paradol nous montre, dans un article du Journal des Débats, nos tranquilles voisins, les Anglais, occupés de questions d'ordre, d'économie, de réforme intérieure pendant que l'Europe retentit du bruit des armes et que toute la jeunesse du continent se rassemble sous les drapeaux.

Malgré cette grande rumeur qui franchit le détroit et qui se mêle à leurs délibérations pacifiques, les Anglais n'éprouvent pas encore une appréhension bien vive, et ressemblent assez à l'homme heureux de l'Ecriture qui voit de loin les troubles du monde, assis à l'ombre de sa vigne et de son figuier. Ce n'est pas que les restes du vieil orgueil national ne se soulèvent par intervalle, et qu'il ne paraisse possible

violemment dans l'éternité! Je crois encore me rappeler le regard sauvage qu'il nous lança quand les flammes le débordèrent à notre vue. Nous ne l'aperçûmes qu'un instant: sa tête et ses épaules étaient seules visibles au-dessus des hautes plantes; il ne fit aucun signe, ni de la voix ni de la main.

Tout espoir était-il donc perdu? Ne pouvions-nous tenter aucun effort pour le sauver? Ne pouvait-il arracher les plantes autour de lui et se tracer un cercle à l'abri du feu? Une telle ruse a souvent réussi, jamais dans une prairie où les plantes sont si épaisses.

Il n'y avait donc plus d'espoir. Le vieux trappeur était perdu!

V — Rube rôti vivant. —

Une fin prompte, certaine et terrible attendait Rube. Cinq minutes encore, et il devait périr. Le rempart de feu, qui avançait plus rapidement que une charge de cavalerie, devait bientôt l'envelopper et lui donner la mort plus sûrement que ne l'eussent fait des coups de carabine ou de sabre.

Ça et là jaillissaient de la ligne principale des puissantes langues de feu qui, semblables à des géants féroces, étendaient les bras pour saisir avidement leur victime. Rube sentait déjà leur haleine brûlante; encore une minute et il devait succomber.

Garey et moi attendîmes dans une sorte de stupeur les progrès des flammes. Aucun de nous n'articula un mot; une douloureuse émotion nous empêcha de parler. Nos cœurs battaient à se rompre. Le

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 16 mai 1866.

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS

Deuxième partie

(Suite)

Le vieux trappeur était dans la prairie, à environ un demi-mille du camp. Sa tête et ses épaules dépassaient seules les plantes; il se baissait par intervalles; j'en conclus qu'il écorchait ou découpait une pièce de gibier. Les tiges interposées des plantes cachaient l'animal abattu.

— Ce doit être un daim, dit Garey, car depuis plusieurs années les buffles ne descendent plus sous cette latitude méridionale.

Sans échanger d'autres paroles, nous retournâmes à l'arroyo et reprîmes notre pêche, certains que Rube ne réclamait pas notre aide, attendu qu'il ne nous avait pas fait de signaux. Il ne devait sans doute pas tarder à rentrer au camp avec son butin.

Du reste, toute notre attention se tourna en ce moment vers une découverte intéressante que nous venions de faire : le ruisseau regorgeait de ces beaux poissons à écailles argentées qui constituent une nourriture délicate.

La reproduction est interdite



aux Anglais éclairés de voir leur patrie comptée aujourd'hui pour aussi peu de chose dans les agitations de l'Europe et dans les calculs des ambitieux que si elle était située à l'autre extrémité du monde. Mais qu'y faire et quelle que l'Angleterre, réduite à elle-même, peut tenter en faveur de la paix générale ? Ce n'est jamais qu'en la compagnie d'autrui que l'Angleterre a pu intervenir efficacement dans les troubles de l'Europe.

« Aujourd'hui, comme dans l'affaire des duchés, elle est seule (*we stand alone*), a dit Lord Clarendon) et ce n'est pas à elle seule que la paix du monde a été donnée à garder. »

Sous ce titre « La politique et l'opinion » **La France** publie les considérations suivantes :

« On parle beaucoup des traités de 1815, et leur souvenir, assurément, ne peut éveiller qu'un seul sentiment dans toutes les opinions. Mais, il faut bien le dire, ce qui reste de ces traités est encore plus gênant pour l'Europe que pour nous. Tandis que la France, en ce qui la concerne, s'est affranchie de ces traités par le rétablissement de la dynastie impériale, par les guerres de crimée et d'Italie, chacun des grands Etats européens porte, attaché à ses flancs, un lambeau de ces traités comme une cause de faiblesse et de perturbation.

« Ne précipitons rien, dit en terminant M. Garcin ; bien des redressements déjà se sont produits ; attendons ceux que le temps et le droit amèneront fatalement. La France forte, puissante, respectée, est la nation qui a le moins besoin de la guerre ; et c'est la seule peut-être qui, en face de tant de complications, puisse conserver la paix sans compromettre sa grandeur. »

Le journal **La Liberté** s'écriait hier : « Finissons-en ! » **Le Siècle** s'écrie aujourd'hui : « Il faut en finir ! »

« L'Autriche, ne voulant pas lâcher sa proie, la Prusse ne voulant pas céder à l'Autriche et l'Italie ne consentant pas à renoncer à la Vénétie, il faudra bien, fait observer M. Anatole de la Forge, que la guerre se fasse puisque la paix est à ce prix : *Sivis pacem, para bellum*. En présence de tant de grands intérêts compromis, et avec la perspective inquiétante pour notre pays d'une crise financière infiniment trop prolongée déjà, nous croyons pouvoir nous faire l'écho de l'opinion publique exprimant sous toutes les formes ce vœu : « Il faut en finir. » Et dans ce but, nous ne pouvons qu'applaudir à la formation de deux corps d'armée d'observation sur les frontières de l'Est et de la Savoie. »

On lit dans le **Monde**, sous la signature de M. Coquille :

« Les bruits d'un Congrès proposé par l'Angleterre et la Russie n'ont pas d'écho, la France, la Prusse et l'Autriche n'y répondent pas. Ce remaniement territorial est en effet, difficile à déterminer *a priori*, et si la question d'Orient était abordée, la Russie ne resterait pas spectatrice impassible des événements. Ce qui inquiète la France, c'est le contre-coup qu'une grande guerre aura sur la Russie.

**L'Epoque** termine ainsi un article sur « La politique générale » :

« Si les hostilités ne sont pas commencées à l'heure présente, si les troupes prussiennes après le vote de la Diète et les déclarations de

mien se serrait cruellement ; pour Garey, il était au paroxysme de l'angoisse. Je regardai tristement son visage ; son regard était fixe et attaché au même objet, comme s'il eût voulu percer les flammes qui s'éloignaient de nous et s'approchaient de l'endroit fatal. L'expression du regard de Garey était terrible : c'était le regard d'une agonie concentrée. Une seule larme roulait sur sa joue bronzée, peu habituée à une telle rosée.

Notre attente ne fut pas longue ; aucun cri n'indiqua la crise, du moins nous n'en entendîmes aucun ; le mugissement des flammes et le pétilement des plantes, qui prenaient feu avec un bruit semblable à des volées de mousqueterie, couvraient du reste, tous les autres bruits de la prairie. Le drame avait atteint son dénouement, et l'infortuné trappeur avait été rôti vivant !...

Déjà les flammes avaient dépassé l'endroit où nous l'avions vu pour la dernière fois ; elles n'avaient laissé derrière elles qu'un sol noir. La fumée nous cachait une partie de la plaine, mais nous savions que la catastrophe était finie. L'infortuné avait succombé il ne nous restait plus qu'à rechercher ses os dans les cendres brûlantes.

Jusqu'à ce moment, Garey, paralysé par le désespoir, s'était tenu aussi silencieux et aussi roide qu'une statue.

Quand la crise fut passée et qu'il se crut certain que son compagnon avait péri, ses muscles, si longtemps tendus, se relâchèrent tout à coup ; ses bras retombèrent inertes à ses côtés, des pleurs inondèrent ses joues, il baissa la tête et s'écria d'une voix éplorée :

M. de Bismark, n'ont pas encore franchi la frontière saxonne, c'est qu'il y a à Berlin de puissantes influences qui combattent celle du premier ministre. La guerre n'est donc pas aussi inévitable qu'on a pu le croire ces jours derniers. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

**Nouvelles du jour.**

Un journal de Paris croit savoir qu'en cas de guerre la France formerait deux corps d'observation, l'un sur le Rhin et l'autre sur les frontières de l'Est. Le premier corps se composerait de l'armée de Lyon et l'autre des troupes du camp de Châlons.

Il ne paraît pas exact que l'on s'occupe d'armement en Belgique. M. Frère, ministre des Finances, interpellé à ce sujet dans la séance de mercredi, a répondu dans les termes suivants : « Si nous étions obligés de prendre des mesures pour assurer la défense nationale, nous indiquerions les voies et moyens par lesquels nous pourrions faire face aux dépenses que cette défense nécessiterait. »

— La lune rousse finit ainsi qu'elle a commencé, très capricieusement. Hier, soufflait une bise glacée ; aujourd'hui il pleut. On ne sait à quel vêtement se vouer. Les théâtres sont charmés, les établissements champêtres sont désolés de ce regain d'hiver. Le concert Musard s'ajourne indéfiniment, et Thérèse s'abstient, pour appréhension de rhume, de paraître aux Champs-Élysées. Je parle du pavillon Morel, car la *diva*, plus en vogue que jamais, se montre dans l'avenue aristocratique, et, s'il vous plaît, en calèche à huit ressorts, sinon davantage.

— L'ambassade chinoise n'imita pas la dernière ambassade japonaise ; elle se prodigue dans tous les lieux publics ; on la rencontre un peu partout. Elle a visité les travaux de l'Exposition de 1867. Hier, elle est allée au palais de l'Industrie.

Pour extrait A. Laytou.

**Extérieur.**

**ITALIE.**

On écrit de Florence, 11 mai :

« Le temps d'arrêt que nous traversons s'explique par la nécessité de compléter les armements et de préparer tous les éléments nécessaires à la lutte. Elle commencera certainement avant la fin du mois. Si rien n'a dérangé les plans arrêtés, c'est aujourd'hui que le roi doit céder la régence à son cousin, le prince Eugène de Savoie-Carignan, et aller établir son quartier-général à Plaisance. Le général La Marmora doit aussi céder la présidence du conseil des ministres à M. le baron Ricasoli.

« On assure que le jour-même où aura lieu la déclaration de guerre, le gouvernement italien enverra auprès des puissances des personnages en mission extraordinaire pour expliquer les raisons qui ont poussé l'Italie à cette extrémité. M. Minghetti serait envoyé à Londres, M. Pepoli à Paris, et M. Rattazzi à Berlin.

« Le cours forcé des billets de banque donne lieu à des embarras. On prend 40 centimes sur un Napoléon donné en échange d'un billet. La petite monnaie s'est même momentanément retirée. Il est difficile de payer des petites sommes.

**LE PAPE ET LE CZAR.**

On écrit de Rome, 9 mai :

« Le Saint-Père n'a pas envoyé un télégramme di-

de douleur :

— Oh ! ciel ! mort ! mort ! Nous ne reverrons plus notre pauvre vieux Rube !

Quoique mon affection fût moins profonde que celle de mon compagnon, je n'en éprouvai pas moins une peine réelle. Je connaissais bien le trappeur sans oreilles, j'avais eu avec lui d'étranges aventures, nous avions affronté ensemble maints périls, et le danger unit plus le cœur de l'homme que ne le peuvent faire les plus belles phrases de flatterie ou de compliment. Je l'avais vu à l'œuvre. Malgré sa rudesse et l'excentricité de son caractère, malgré ses crimes même, son cœur, mal dirigé par sa première éducation et égaré plus tard par de mauvais conseils, n'était pas étranger à tout sentiment vertueux. Je pourrais en fournir de nombreuses preuves ; j'avoue qu'une amitié sincère avait surgi entre moi et cet homme singulier.

Des liens plus forts l'unissaient à Garey. Une association longue et inséparable, — des années de participation à la même vie de labeurs et de périls, une communauté complète de pensées et d'habitudes, quoique leurs dispositions, leur âge et leur caractère différaient peut-être beaucoup, — toutes ces circonstances les avaient liés d'une amitié fraternelle. Pour employer leur propre phrase si expressive, ils étaient gelés l'un à l'autre. Rien d'étonnant donc que le jeune trappeur contemplât cette plaine noircie avec une angoisse indescriptible.

A ses sombres plaintes je ne répondis rien. Qu'aurais-je pu dire ? Je ne pouvais lui offrir de consolation, j'étais moi-même très-affligé ; mon silence fut un assentiment à son triste monologue.

Puis il continua d'une voix encore tremblante

rect à Saint-Petersbourg à la suite de l'attentat dirigé contre l'Empereur de Russie, c'est le cardinal Antonelli qui a adressé ce télégramme au nonce de Paris, en chargeant celui-ci de se rendre chez l'ambassadeur de Russie et de le prier de transmettre par le télégraphe, à Saint-Petersbourg, les sentiments d'horreur qu'avait inspirés au Saint-Père la nouvelle de l'attentat dirigé contre Sa Majesté, et en même temps le plaisir qu'il avait éprouvé en apprenant que l'Empereur avait échappé à un aussi grand danger. Le prince Gortschakoff, ministre des affaires étrangères, a expédié directement au cardinal Antonelli un télégramme pour remercier le Saint-Père.

« Le gouvernement russe s'est montré ainsi on ne peut plus courtois, maintenant surtout que les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la cour de Saint-Petersbourg sont entièrement rompues. On désirerait rétablir ces relations, mais personne ne veut prendre l'initiative. »

**Le Temps reproduit l'article suivant :**

**BOMBARDEMENT DE VALPARAISO.**

On lit dans le **Messenger Franco-Américain** :

Par l'arrivée du *Costa-Rica*, parti d'Aspinwall, le 21, nous avons des nouvelles très importantes du Chili, que nous transmet notre correspondant de Valparaiso.

L'escadre espagnole a bombardé Valparaiso, le 31 mars, en présence des navires de guerre de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis. Le général Kilpatrick, ministre américain, et le commodore Bogers, avaient offert au commandant de la division navale anglaise, de s'opposer, de concert au bombardement ; mais le commandant anglais a refusé son concours, en prétextant le manque d'instructions. L'acte atroce de violence médité par les Espagnols a donc été consommé.

Les navires de guerre européens étaient ancrés entre Valparaiso et l'escadre espagnole. Ils se sont retirés le matin du bombardement, livrant ainsi la ville sans défense à la barbarie des assaillants.

Maitres désormais de la rade, les navires ennemis prirent position à portée de canon des quais et des maisons, s'appretant à commencer leur œuvre de destruction. Les frégates *Numancia*, *Resolucion*, *Villa de Madrid*, *Blanca* et *Vencedora*, formaient la ligne. Un peu avant huit heures, la *Numancia* s'avança jusqu'à une petite distance du môle, et tira deux coups de canon, en manière de sommation adressée aux habitants. On leur laissait une heure pour se mettre à l'abri des bombes ! Bientôt, toutes les hauteurs, situées derrière la ville se couvrirent d'hommes, de femmes et d'enfants fuyant la mort, et abandonnant la plus grande partie de ce qu'ils possédaient. C'était, nous dit notre correspondant qui parle comme témoin oculaire, une scène véritablement déchirante.

Pendant ce temps, les Espagnols faisaient les derniers préparatifs de l'attaque. La ligne de combat était formée de la manière suivante :

La *Villa-de-Madrid* et la *Blanca*, à 300 ou 400 mètres de la Douane ;

La *Vencedora*, près de la côte, à une petite distance de la Calle-del-Cabo ;

Enfin, la *Numancia*, en avant des autres frégates, et portant le pennon du commandant Nunez. Pendant le bombardement, cet ordre de bataille n'a subi que des modifications peu importantes.

A neuf heures huit minutes, la *Blanca* ouvrit le feu contre la Douane au cri de : « Viva la reina ! » et la *Villa de Madrid* suivit immédiatement. Placées comme elles l'étaient, les frégates atteignaient facilement leur but. A chaque seconde, des nuages de poussière s'élevaient des bâtiments bombardés ; c'étaient des pans de murs que les boulets abattaient. Des bombes tombaient en sifflant dans les décombres et complétaient l'œuvre de destruction. Souvent les projectiles dépassaient la Douane pour aller s'enfoncer dans les quartiers les plus riches de la ville et y commettre de nouveaux dégâts.

La *Blanca* avait attaqué la Bolsa, les bâtiments de l'Intendance et le quartier environnant. Elle ne réussit pas à abattre le drapeau tricolore chilien qui flottait de ce côté. Pendant ce temps, la *Resolucion* envoyait une pluie de bombes sur l'hôpital, sur l'hospice des pauvres et sur le quartier environnant, bien que le drapeau blanc y eût été arboré dans le but de protéger l'hôpital. Vers onze heures, un tourbillon de flammes s'élevait des ruines de la Douane appr-

de douleur :

— Allons, camarade ! il est inutile de pleurer comme une couple de femmes.

Et de son large doigt il écarta ses larmes, comme honteux de les avoir versées.

— Tout est fini, ajouta-t-il. Recueillons ses os, s'il en reste, et donnons-leur une sépulture chrétienne. Allons !

Nous montâmes à cheval et nous nous mîmes en marche.

Nos chevaux se cabraient en foulant les cendres encore brûlantes. La fumée limitait notre vue. Toutefois, nous nous dirigeâmes vers le point où nous avions aperçu pour la dernière fois le trappeur et où nous nous attendions à retrouver ses restes.

En approchant de l'endroit, nos yeux tombèrent sur une masse sombre qui gissait dans la plaine, mais qui paraissait beaucoup plus grande que le corps d'un homme. D'abord, nous ne pûmes la distinguer ; à quelques pas de l'objet, nous reconnûmes, non sans difficulté, une carcasse de buffle, car tel était en réalité cet objet, sans doute le gibier que le trappeur avait tué.

Le malheureux Rube avait presque complètement écorché l'animal. Où étaient les restes du chasseur ? On ne les apercevait nulle part, quoique la fumée fût assez dissipée pour nous permettre d'inspecter le terrain ; à plusieurs centaines de yards autour de nous, on aurait aisément distingué un objet de petite dimension. Une masse cependant, qui reposait à côté de la carcasse, attira notre attention : c'étaient les intestins et l'estomac du buffle, noirs et à demi rôtis.

Où étaient donc les os de Rube ? Le trappeur avait-il fui et péri ailleurs ?

aux spectateurs de cette triste scène que l'incendie venait joindre ses horreurs à celles du bombardement. Peu après, le feu se déclara sur deux ou trois points différents de la ville, détruisant plusieurs carrés de maisons. Mais les Espagnols n'en continuèrent pas moins leur œuvre de vandalisme.

Enfin, à midi, après une canonnade de trois heures contre une ville ouverte et sans défense, les navires espagnols cessèrent le feu et se retirèrent vers l'entrée de la rade. Leur œuvre était achevée. La plus grande partie de la ville était en ruines ; et l'incendie avait dévoré les principaux quartiers !

Nous n'ajouterons qu'un mot, car, en présence des faits que nous venons de raconter les commentaires seraient superflus. La plus grande partie des propriétés détruites à Valparaiso appartenait à des sujets français, anglais et américains. En bombardant cette ville, les forces espagnoles ont donc réellement porté atteinte à la fortune des étrangers, et non pas au commerce chilien. Les pertes causées par le bombardement sont évaluées à 12,000,000 liv. st. ; les neuf dixièmes de cette somme seront probablement réclamées à l'Espagne, et payées par elle *bon gré mal gré* aux gouvernements de France, d'Angleterre et des Etats-Unis. Somme toute, l'affaire du 31 mars aura donc été pour le gouvernement d'Isabelle II une assez pauvre spéculation.

Valparaiso (vallée du paradis, non que justifiait l'aspect du pays au moment de la conquête), port principal du Chili, est une ville qui compte au moins 40,000 habitants. Elle est située au fond d'un bassin circulaire, profondément encaissé entre des collines qui la dominent de 400 mètres. Une de ces hauteurs, le Monte-Allegro, est couverte d'élégantes habitations appartenant presque toutes à des Anglais.

La ville est divisée en deux parties : le port et l'*almendral* (terrain des amandiers), à l'Est du port. Le port est le vrai centre du commerce et de l'activité de Valparaiso, et la partie la plus considérable de la ville qui, d'ailleurs, s'étend assez loin dans les gorges de la montagne ou *quebradas*. C'est dans le port que se trouvent, formant une longue ligne de maisons, les magasins et les bureaux des négociants, pour la plupart étrangers. Cette ligne d'édifices est dominée par le vaste et magnifique bâtiment de la douane. Là aussi se trouvent les résidences de différentes autorités.

Deux forts, San-Antonio et Baron, commandent le port, une citadelle défend la ville.

Valparaiso est le grand entrepôt du commerce chilien. La plupart des navires venant du cap Horn ou des régions septentrionales, relâchent dans ce port, ce qui y entretient un mouvement fort animé. Mais la baie de Valparaiso n'offre un ancrage assuré que de septembre à la fin d'avril. Du mois de mai jusqu'à la fin d'août, elle est battue par les vents de N.-O., qui y causent trop souvent des sinistres.

Les Espagnols ont donc profité des derniers jours où ils pouvaient stationner devant Valparaiso pour accomplir leurs projets de sauvage dévastation.

E. LEMOINE.

**Chronique locale.**

Le Concours départemental d'orphéons, musiques d'harmonie et fanfares, définitivement fixé au dimanche 27 mai courant, promet à la ville de Cahors une fête brillante. La plupart des Sociétés chorales ou instrumentales instituées dans le département, dûment autorisées, ont donné leur adhésion et se préparent avec zèle à représenter dignement leurs localités diverses. Le Concours sera sans doute suivi, ainsi qu'il est d'usage, d'un festival et d'une distribution solennelle des récompenses, d'une illumination et retraite aux flambeaux dans la soirée. — Dans peu de jours, les affiches donneront les noms des Sociétés concurrentes et leurs divisions, la composition du jury, les récompenses promises, en un mot les détails du programme.

On nous écrit de Paris qu'il est question d'apporter une modification nouvelle dans les statuts de la Caisse d'épargne. Depuis 1848 on avait réduit à mille francs le chiffre des dé-

Nous jetâmes involontairement les yeux sur l'incendie qui sévissait au loin dans la plaine.

Non : il n'était pas probable qu'il eût fui. Quand nous l'aperçûmes pour la dernière fois, il ne semblait faire aucune tentative pour s'échapper ; du reste, il n'aurait pu parcourir cent yards sans être saisi par les flammes.

Ses os étaient-ils consumés, calcinés, réduits en cendres ? Le corps décharné du vieux trappeur appuyait cette supposition, à laquelle nous commençâmes sérieusement à ajouter foi. Nous ne pouvions expliquer d'une autre manière la disparition totale de tous ses restes.

Un instant nous restâmes muets en selle, sous l'empire d'émotions douloureuses. Nous examinâmes de nouveau la plaine dans toutes les directions. La fumée avait disparu ; nous ne vîmes nulle part rien de semblable aux débris d'un être humain.

— Non, dit Garey avec un profond soupir il ne reste plus rien du pauvre Rube, pas même de quoi remplir une pipe.

— Oh ! oh ! répliqua une voix qui nous fit tressaillir en selle comme si le fantôme de Rube nous eût adressé la parole, — oh ! oh ! reprit la même voix qui semblait sortir de terre sous nos pieds, il reste assez du pauvre Rube pour remplir l'estomac de ce buffle. Aie ! je suffoque !... Au secours !... Billee, tire-moi d'ici !...

A notre grande surprise, une main invisible souleva la peau de buffle, sous laquelle apparut la physiologie du trappeur sans oreilles.

(La suite au prochain numéro.)



pôts qui pouvaient être faits à cette Caisse. On se proposerait aujourd'hui d'élever le maximum à 2,000 fr.; et peut-être même à 3,000 fr. comme cela avait lieu avant la Révolution de 1848.

On nous écrit de Gourdon, 6 mai :

**L'enquête sur les souffrances de l'Agriculture.**

Monsieur le Rédacteur,  
Si l'on diffère sur les moyens d'alléger les souffrances légitimes de la famille agricole, tout le monde est d'accord sur le but à poursuivre; car, quand il s'agit de la santé de cette grande et glorieuse nourrice qu'on appelle la France, on trouve en tout lieu, au village comme à la ville, les mêmes préoccupations, les mêmes sollicitudes; et les mémorables débats de l'assemblée législative à ce sujet, nous ont appris, que, sur le champ de bataille de la politique militante, il peut, sans hostilité et aux applaudissements unanimes de la nation, se produire au grand jour, une de ces luttes sans exemple, brillante et féconde, par le parfait accord du gouvernement et des mandataires du pays.

Aussi, quand, dans les causes des souffrances de l'agriculture, nous trouvons indiqué, l'impôt foncier, les droits de mutation, l'absence d'une législation rurale appropriée à notre époque, un cadastre défectueux et la nécessité d'un crédit agricole sérieux, nous devons être rassurés sur la gravité et la durée du mal; car, on ne voit là, heureusement, que les causes d'une maladie momentanée, transitoire, parce que, nul n'est plus intéressé à reconvenir la santé que le malade lui-même; et, celui qui souffre, c'est le gouvernement qui, sous le vote universel, ne peut être autre chose que la France agricole et industrielle, j'ajoute, le pays tout entier.

Et alors, pour donner le temps à toutes les doctrines et systèmes agricoles de se produire, de s'affirmer et permettre, avec toute maturité au gouvernement de faire passer de l'espérance à la réalité, les bienfaits que nous promet l'enquête, tâchons, selon nos forces, d'indiquer ou plutôt de rappeler à nos braves et intrépides agriculteurs, le moyen actuel et facile, pour traverser sans trop de privations, un temps d'épreuves, que nos montagnes du Quercy, au riche pâturage, permettent de pallier avec un grand profit pour nos produits ruraux.

On le sait, une terrible épidémie décime en ce moment le gros bétail en Angleterre, en Hollande et en Belgique; dans un avenir très prochain, la France sera appelée à combler le déficit causé par la maladie dans les étables de ces nations, ses voisines; ce qui entraînera dans un temps donné, une diminution dans le chiffre de nos bêtes bovines, et par suite de la rareté de l'espèce, une hausse excessive dans l'achat; on doit s'y attendre; et d'un autre côté, la statistique agricole nous démontre l'agriculteur, ayant laissé d'année en année, diminuer le nombre de nos bêtes ovines.

Il faut donc insister sur l'accroissement de nos troupeaux de brebis et de montons, à l'élevage desquels, notre département se prête si favorablement, pour être prêts à fournir notre part lucrative à l'approvisionnement des boucheries urbaines, lorsque, à une époque très-rapprochée, il se consommerait plus de montons que de bœufs et de veaux, jusqu'au jour où enfin l'équilibre sera rétabli.

Au surplus, l'élevage des bêtes ovines offre des ressources précieuses à la famille agricole; l'éleveur est à la portée de la plus petite bourse et le labourer à la nombreuse famille, y trouve une occupation profitable pour les plus jeunes de ses enfants, qui gardent l'agneau sans danger, pour en cueillir plus tard la toison, qui les préservera des froids rigoureux de l'hiver.

En un mot, l'élevage des bêtes ovines dans le département du Lot, encouragé et poussé dans le nombre et le choix des races, jusqu'aux limites permises par la richesse de la qualité et non de la quantité de ses herbages, c'est le chômage partiel de l'assistance publique, auquel l'homme de bien applaudira toujours.

Agrérez, etc. LINOL.

Il est question, dit-on, de créer deux nouveaux timbres-poste, l'un de 30 centimes, le second de 5 francs.

Le premier aurait pour objet de servir l'affranchissement des lettres de la France pour les Pays limitrophes, avec lesquels des conventions récentes viennent d'être passées, tels que la Belgique, la Suisse, l'Italie, etc.

Le second répondrait à un désir depuis longtemps exprimé par les conseils généraux et les chambres de commerce des départements. Il est certain que notre type le plus élevé étant de 80 centimes, l'affranchissement pour les pays d'outre-mer s'exprime difficilement en timbres poste, attendu que les correspondances pour les destinations lointaines son généralement fort pesantes, et supportent, par consé-

quent, des taxes considérables.

Nous avons vu plus d'une fois des lettres de ce genre, dont la suscription était absolument couverte de timbres postes, et sur laquelle on avait à grand peine pu glisser le nom du destinataire.

La création d'un timbre poste de 5 fr. remédiera à cet inconvénient.

C'est avant-hier, 14 mai, que la lune rousse a disparu définitivement de l'horizon; espérons qu'avec elle disparaîtra également cette température humide et froide dont l'hygiène publique se trouve aussi mal que nos champs et nos vergers. Néanmoins l'apparence des récoltes en terre est généralement belle et, comme l'année dernière, autorise les plus légitimes espérances.

**ADJUDICATION DE PORTES D'ECLUSES**

Le mardi 22 mai prochain, à deux heures après-midi, il sera procédé en l'Hôtel de la Préfecture, à l'adjudication du renouvellement de 21 vantaux de portes d'écluses, en bois de chêne, aux écluses de Crégols, Ganil, Arcambal, Cessac, Bourrot, Castel franc et Meymes, dont la dépense totale est évaluée à 52,000 fr. y compris 6,370 fr. 74 c., somme à valoir

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

*Naissances.*

12 mai	Massabie (Jean), rue Flourens.
13 —	Frécheville (Jean), à la Citadelle.
15 —	Bouygues (Louise), rue Coin-de-Lastie.
15 —	Gizard (Virginie), rue Chanterrie.
15 —	Baltrand (Catherine-Paule), Quai Ségur.

*Décès.*

12 mai	Enfants du sexe féminin, nés-morts des époux Tournié et Battut. Jumelles.
15 —	Liosu (Marie), 22 ans, Grande Charreuse.
16 —	Pinochet (R.-A.), 67 ans, rue de la Liberté.

**CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.**

Séance du 13 mai 1866.

7 versements dont 4 nouveaux	685 fr.
8 remboursements dont 4 pour solde	1,360 10

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

**AVIS IMPORTANT**

On lit dans le *Bulletin officiel du Ministère de l'Intérieur*. — 3<sup>e</sup> cahier de 1866, p. 100 :

» **JOURNAL DU DROIT ADMINISTRATIF**  
» Ou le droit administratif mis à la portée de tout le monde.  
» Par M. CHAUVEAU ADOLPHE,  
» Professeur de droit administratif, doyen de la Faculté de Droit de Toulouse.  
» Prix de l'abonnement (14<sup>e</sup> année de la publication) 10 fr.  
» Bureau du Journal, rue Saint-Rome, 4.  
» Ce Recueil examine et discute les Actes officiels; il en explique le sens et la portée au point de vue théorique et pratique; on y trouve un compte-rendu raisonné des décisions contentieuses et particulièrement des Arrêts notables du conseil d'Etat.  
» Le Ministre de l'Intérieur recommande cette publication à MM. les fonctionnaires administratifs.»

**Obligations du Crédit Foncier.**

On peut souscrire dans toutes les Recettes, des finances et chez tous les Correspondants de la Société :

- 1<sup>o</sup> Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 % remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.
- 2<sup>o</sup> Des obligations communales à 10 ans d'échéance, rapportant 5 %.

**BIBLIOGRAPHIE**

*Toilette d'une Romaine au temps d'Auguste, et conseils à une Parisienne sur les cosmétiques.* par M. le docteur Constantin James. 1 vol. in-18 Jésus, 3 fr. (Librairie Hachette).

Cette seconde édition diffère tellement de la première qu'elle constitue, on peut le dire, une œuvre entièrement nouvelle. Non-seulement l'ouvrage a été refondu dans toutes ses parties et enrichi d'importantes additions, mais l'esprit lui-même en a été modifié. Ainsi ce qui avait fait le succès de la première édition, c'était sa valeur scientifique et littéraire; ce qui devra faire surtout le succès de celle-ci, c'est son caractère essentiellement pratique. Bien que les sujets qui y sont traités prêtent peu à l'analyse, nous allons essayer d'en donner un aperçu sommaire.

La partie consacrée à la Romaine comprend trois divisions : l'une qui a pour titre : *Toilette proprement dite*; l'autre : *Artifices*; la troisième : *Une Soirée*.

*Toilette proprement dite.* — L'auteur nous transporte aux temps où florissaient Ovide, Tibulle, Martial, Catulle, et tant d'autres poètes délicieux. Il nous fait accompagner l'un des médecins de Rome dans ses visites du matin, au moment même où il entre chez une de ses clientes, et nous fait assister à la toilette de l'élégante matrone.

*Artifices.* — Ces artifices, qu'Aristophane appelait plaisamment les « cosmétiques de l'âme, » démontrent que les dames romaines avaient poussé aussi loin l'art de tromper que l'art de plaire. Ainsi elles apprenaient la manière de rire, de pleurer et de parler dans le but de donner le change sur leurs sentiments véritables. Personne ne s'entendait mieux qu'elles à se faire un cadeau ou à feindre de fausses migraines. Rien n'égalait non plus leurs ruses épistolaires, connaissant toutes les entres sympathiques, et au besoin écrivant avec du lait, sur les épaules de leur mes-agère, leurs épitres compromettantes qu'on rendait visibles ensuite en les saupoudrant de charbon. Et le théâtre ! Et les fins soupers ! Soliman avait raison : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. »

*Soirée.* — Nous voici dans le salon d'une grande dame. Quel magnifique coup d'œil ! Ce sont tous les éléments

d'une soirée moderne : toilettes décolletées, danses, concerts, joueurs acharnés dupes par des grecs.

On est à tout instant tenté d'interrompre sa lecture pour s'écrier avec l'auteur : « Sommes-nous donc à Rome ou à Paris ? »

Nous sommes très-réellement à Paris pour la seconde partie du livre, car M. Constantin James, sans négliger pour cela le côté anecdotique, se montre surtout préoccupé du dommage que causent à la santé publique les préparations de nos parfumeurs. Chose singulière et profondément regrettable la plupart d'entre eux renferment des agents vénéneux, cause première d'accidents dont on est trop facilement porté à méconnaître l'origine. C'est au point que cette question des cosmétiques s'est presque élevée à la hauteur d'une question sociale.

Cette seconde partie du livre, M. Constantin James l'intitule : *Conseils à une Parisienne sur les cosmétiques*. Ce sont bien des conseils, en effet, et ces conseils inspireraient d'autant plus de confiance, que l'auteur a su se montrer tout à la fois chimiste, médecin et homme du monde.

Preçons au hasard quelques exemples parmi les nombreux cosmétiques dont il étudie avec tant de soin la composition ainsi que les caractères soit utiles, soit dangereux soit simplement inoffensifs.

*Soins de la bouche.* L'auteur approuve l'emploi des poudres et des élixirs dentifrices.

Seulement, il y en a de très-dangereux. Quels sont-ils ? Ce sont les élixirs acides, l'émail étant en grande partie formé de sels de chaux pour lesquels ces acides ont une très-grande affinité.

Il est donc rationnel d'admettre que tout dentifrice devrait être neutre ou alcalin.

*Soins de la peau.* Le seul fard dont l'auteur admette l'innocuité, c'est la poudre de riz. Mais, voulant couper court aux graves inconvénients qui résultent trop souvent de ses sophistications, il indique la formule d'une poudre de riz qui, loin de s'attaquer à la peau, est éminemment propre, au contraire, à la maintenir dans son état normal et à prévenir ces déplorables froissements appelés rides.

*Soins du visage.* La face est sujette à certaines éruptions désignées par les noms d'acné et de couperose, lesquelles ont cela de déplorable, que, le plus souvent, sans respect pour le sexe, l'âge ou la beauté, elles vont s'implanter au milieu des joues jusque sur l'extrémité du nez simulants ainsi certains stigmates particulier aux buveurs. Se fier pour les combattre aux recettes des empiriques c'est, en plus de mécomptes inévitables, s'exposer aux dangers les plus sérieux. Et cependant, c'est ce qu'on ne craint pas de faire tous les jours ! Là encore, M. James donne des formules inoffensives et efficaces.

*Soins de la chevelure.* Parmi les nombreuses questions qu'il rattache à l'hygiène de la chevelure, il n'en est pas qui offrent plus d'intérêt que celle-ci. Peut-on remédier à la calvitie ? L'auteur n'hésite pas à le résoudre affirmativement ; et, passant alors en revue les diverses substances qu'on a successivement vantées comme spécifiques, il indique les meilleures, et il entre, relativement à leur emploi, dans les détails les plus circonstanciés.

Nous en avons dit assez sur cet intéressant volume pour donner tout à la fois une idée et de sa portée et de son but. Nous nous trompons fort, ou ce nouvel ouvrage de M. Constantin James aura un succès aussi éclatant que son célèbre *Guide aux eaux minérales*.

**LE TOUR DU MONDE.**

Sommaire de la 32<sup>e</sup> Livraison.  
Texte : Voyage dans la Guyane française, par M. Frédéric Bouyer. — Dessins inédits de Riou.

**L'ILLUSTRATION**

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.  
Sommaire du Samedi 12 mai 1866.

Texte : Un mandarin à Paris, S. Exc. Ping. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Ivanovitch Komissarow. — Concours régional d'Auxerre. — Le Harsard s'amuse, nouvelle (suite). — Inauguration de l'édifice destiné au Musée et à la Bibliothèque de Madrid. — Causerie sur l'agriculture. — Salon de 1866. — Les ports militaires de la France : Brest (suite). — Chronique musicale. — Causerie sur la mode. — Achèvement de la façade de la cathédrale de Florence. — Aristarchi-Bey. — Echees.

Gravures : S. Exc. le mandarin Ping-ta-jen. — Ivanovitch Komissarow. — Concours régional d'Auxerre : Arrivée de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice. — Retraite illuminée à Auxerre, à l'occasion du Concours régional. — Pose de la première pierre de la Bibliothèque et des Musées nationaux, à Madrid, par la reine Isabelle II. — Salon de 1866 : *L'Enfant Prodigue*, tableau de M. E. Dubuffe. — Les ports militaires de la France (troisième article) : Brest; lancement d'une frégate cuirassée des chantiers de la Boucherie; — frégate cuirassée, sur une des calles de la Boucherie; l'hôpital de la marine, vu de l'anse de la Tonnelierie. — Aristarchi-Bey. — Achèvement de la façade de la Cathédrale de Florence. — Rébus.

*Jurisprudence des communes.* — Le principe d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité des églises s'applique aux piliers extérieurs qui en soutiennent les murs, ainsi qu'aux fondations des murs et contre-forts, et même au terrain ou espace compris entre les contre-forts; — ainsi il y a lieu d'ordonner la démolition des constructions qui reposent sur les fondations des murs ou des contre-forts de l'église, ou dont la charpente est appuyée sur ses murs ou contre-forts, ou qui occupent l'espace compris entre les contre-forts, alors même que le propriétaire pourrait invoquer une possession immémoriale, cette possession étant sans valeur pour les biens qui sont hors du commerce (c. Nap. 714, 1128, 1598, 2226).

Le propriétaire voisin est même obligé de fournir le passage nécessaire pour arriver dans les intervalles des contre-forts et faire les réparations indispensables.

Les fabriques, étant usufructières des églises et chargées à ce titre de veiller à leur entretien et conservation, ont une action directe et personnelle, indépendamment de celle qui, de ce chef, appartient à la commune comme propriétaire; en conséquence est recevable l'appel interjeté par la fabrique d'un jugement rendu sur la demande collective de la commune et de la fabrique, en suppressions d'ouvrages établis entre les bâtiments de l'église et ses dépendances, bien que la commune n'ait pas appelé et resté étrangère à l'instance d'appel. (L. 18 germ. an 10, art. 75 et 76.)

Fabrique de Mirande, C. Cassaignard.  
Arrêt de la cour impériale d'Agen, 2 juillet 1862.

**Faits Divers.**

Voici un nouveau remède contre l'hydrophobie. Nous nous garderons bien d'en garantir l'efficacité, mais nous ne croyons pas inutile de le faire connaître à nos lecteurs :

« Un garde forestier saxon, arrivé à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et ne voulant pas emporter dans la tombe un secret aussi important, a publié dans le *Journal de Leipzig* les moyens qu'il a mis en pratique pendant cinquante ans, et par lesquels il affirme avoir sauvé plusieurs hommes et un grand nombre de bestiaux de l'horrible mort causée par l'hydrophobie. Il conseille de prendre immédiatement après la morsure du vinaigre chaud et de l'eau tiède, de bien laver la blessure, de la laisser sécher, puis de verser sur la plaie quelques gouttes d'acide hydrochlorique, les acides minéraux détruisant le venin de la salive; il assure que le danger se trouve ainsi immédiatement et pour toujours complètement neutralisé. »

**JUSQU'AU 31 MAI PRÉSENT MOIS**

billets à 25 c. dans toute la France chez tous Libraires et Débitants de Tabac.

**GRANDES LOTERIES**

autorisées dans tout l'Empire Français.  
QUATRE-CENT-CINQUANTE MILLÉ FRANCS

A GAGNER POUR UN FRANC.

Loterie de <b>Bordeaux</b> (un million).	FR.
Nombreux lots. — Gros lot.....	100000
Loterie <b>Châteauroux</b> (un million)	
Nombreux lots. — Gros lot.....	100000
Loterie des <b>Andelys</b> (750,000 f.).	
Nombreux lots. — Gros Lot....	100000
Les <b>Enfants Pauvres</b> (1500000f.).	
Nombreux lots. — Gros lot.....	150000

Ces quatre gros lots s'élèvent à fr. 450000 Et plus de six cents autres lots.

Avec 25 c. on peut gagner un lot, même un gros lot. En prenant à 25, UN billet de chacune de ces quatre Loteries, on pourrait donc, avec un franc, gagner ces quatre Gros Lots, — c'est-à-dire : **Quatre-cent-cinquante mille francs pour un franc.**

Billets à 25 c. dans toute la France chez tous libraires et débitants de Tabac.

On peut aussi, pour VINGT billets (20 chances de gagner ces Gros Lots), adresser mandat-poste ou timbres-poste CINQ francs au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris.

Le tirage du journal *la Liberté* a monté de plus de dix mille exemplaires en dix jours; le 1<sup>er</sup> mai il n'était que de 8,456, et le 10 mai il était de 18,660. Il est vrai que *la Liberté* est à la fois le journal quotidien de Paris le meilleur marché, le mieux imprimé et le mieux informé.

POURQUOI, depuis 40 ans, la MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER, de Paris, jouit-elle d'une popularité sans exemple et toujours croissante ?

C'est à cause des immenses services qu'elle a rendus aux malades, services attestés par plus de 200,000 cures authentiquement constatées et obtenues dans des cas variés, de toute nature et de toute gravité.

POURQUOI les médecins de la capitale recommandent-ils exclusivement depuis 40 années la GRAINE DE MOUTARDE-BLANCHE DE DIDIER ?

C'est parce qu'elle est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, toujours par conséquent en pleine possession de ses merveilleuses propriétés médicales.

POURQUOI offre-t-on au rabais des graines que l'on dit tirées de Hollande et de première qualité ?

C'est parce qu'il est facile de décorer de noms pompeux de mauvaises graines avariées fussent-elles même tirées de Hollande. Le public est trop intelligent pour ne pas comprendre que le fait de médicaments, il importe beaucoup plus de s'en procurer de bons à de prix modérés que d'en acheter de mauvais à bon marché. Or, il est notoire que la plupart des graines offertes et vantées ne sont que det avariées, vieilles, échauffées, plus capables de nuire que de guérir.

Nous ne pouvons garantir, on le comprendra, que les Graines qui sortent de nos magasins. Or, il n'est qu'un seul moyen de se mettre à l'abri de la fraude; c'est de s'adresser exclusivement à notre dépositaire qui est pour la ville de Cahors, M. Vinel, qui et reçoit directement de nous, nos Graines en paquets, portant notre marque et notre nom.

— La cour d'assises de Saône-et-Loire s'apprête à juger une affaire très dramatique et très-curieuse. Il s'agit d'une belle-mère qui a tué son gendre.



Ce malheureux croyait à la magie. Sous l'influence de ses idées superstitieuses, il s'est laissé conduire au bord de la rivière; il s'est mis à genoux, on lui a lié les mains et les pieds. C'était nécessaire pour évoquer les esprits et demander un trésor.

Quand le gendre a été bien attaché, sa belle-mère lui a brisé le crâne d'un coup de cognée et a jeté le cadavre à l'eau.

Charmanche belle-mère? Je doute que sa fille trouve facilement un second mari... à moins qu'il ne fût trouvé et accepté d'avance.

La justice nous donnera le dernier mot de l'énigme.

Les amateurs de timbres-poste sont dans la jubilation. La Chine suit le monde, elle vient de décréter l'usage de ces petits carrés de papier.

Vous dire que les timbres chinois sont hors de prix et introuvables est inutile, d'autant plus qu'il paraît que la contrefaçon s'en est mêlée. On a fabriqué de faux chinois. Grandes rumeurs à la Bourse des collectionneurs; les vrais, les authentiques chinois ont monté, et rien ne fait prévoir que la hausse sur cette valeur soit prête à s'arrêter. Avis aux amateurs.

Un médecin de Corbigny, M. Billard recommandé le traitement suivant, qu'il aurait

employé avec le plus grand succès contre le croup et l'angine couenneuse:

« Aussitôt que l'on a découvert des plaques couenneuses dans les parties visibles de l'intérieur de la bouche, on fait prendre d'heure, en heure la nuit et le jour, un blanc d'œuf battu dans un verre d'eau sucrée, une cuillerée à bouche chaque fois. Pour boisson, un œuf, le blanc et le jaune, dans un litre d'eau tiède sucrée à volonté. Sous l'influence de ces moyens, après deux ou trois jours, les symptômes de l'affection disparaissent et le malade entre en convalescence. »

**AVIS AUX RENTIERS.**

*Achats de rentes sur l'Etat.*

Avantages des inscriptions mixtes manées de coupons d'arrérages payables au porteur, créées par le décret du 18 juin 1864.

A la sûreté de la rente nominative garantie par l'immatricule personnelle, les inscriptions mixtes joignent les facilités de paiement qui sont de l'essence de la rente au porteur. Les trimestres en sont payés sur la simple remise des coupons, et ils peuvent être touchés sans déclaration préalable à toutes les caisses des Comptables du Trésor public.

En outre, les inscriptions mixtes présentent moins de chances d'adirement que les rentes nominatives: Les titulaires ne sont pas obligés de s'en dessaisir pour les produire ou les transmettre au Trésorier-Payeur; ils peuvent les tenir soigneusement enfermées et en

détacher seulement aux échéances les coupons, pour en faire toucher le montant où et comme ils l'entendent.

Extrait d'annonces Judiciaires et Administratives, publiées par le Gourdonnais, du 3 et 10 mai 1866.

Un jugement du tribunal de Gourdon, du 24 avril 1865 prononce l'expropriation pour cause d'utilité publique, de parcelles de terrain appartenant à Claret, de Concorès, nécessaires à la construction du ch. v. d'int. commun, n° 71. Un jury est nommé pour en faire l'estimation.

Le 4 avril 1864, le tribunal de Gourdon a prononcé l'expropriation pour cause d'utilité publique de parcelles de terrain, appartenant à Arènes (Antoine), et à Lescurc Mathurin, tous les deux de St-Denis, devant servir à la construction du ch. v. de gr. e., n° 26. Un jury est nommé pour faire l'estimation.

Le 24 avril 1866, le Tribunal de Gourdon a prononcé l'expropriation pour cause d'utilité publique de plusieurs parcelles de terrain, sises dans la commune de Frayssinet, appartenant aux sieurs Courbès, Bergougnoux, Valès et Sourdès, dont l'occupation est nécessaire pour la construction du ch. d'int. commun, n° 57, de Labastide-Murat au Pont-de-Rode et la partie comprise entre le ch. v. ord. n° 4, et le bourg de Frayssinet. Un jury est nommé pour faire l'estimation.

Etude Me HEBRARD, avoué à Gourdon.

Le 3 juin 1866, à neuf heures du matin, au Palais

de Justice de Gourdon, il sera procédé à la vente d'un immeuble indivis consistant en la Fontaine Minérale dite de Miers. Les enchères seront reçues sur la somme de 30,000 fr.

Par deux exploits de M<sup>e</sup> Tourriol, huissier à Gourdon, en date des 28 avril dernier et 2 mai courant, il a été notifié à M. le Procureur impérial de Gourdon, et aux parties intéressées copie d'un acte de dépôt fait au greffe dudit tribunal, le 5 avril dernier, duquel il résulte que, par contrat passé devant M<sup>e</sup> Lasserre, notaire à Calus, le 18 août 1865, le sieur Arnaud Panoussé a fait vente au sieur Marrou de divers immeubles, moyennant la somme de 3,200 fr.

**AVIS.** — Déclaration de Faillite du sieur Jardel, cordonnier au Vigan.

**AVIS.** — Vente de meubles et marchandises à Gourdon, par le ministère de M<sup>e</sup> Tourriol, huissier.

Etude de M<sup>e</sup> MALRIEU, huissier, à Latronquière.

Par acte passé devant le maire de Calviac, le 5 déc. 1865, le sieur Asfaux (Pierre), a fait vente à ladite commune de Calviac d'une maison avec jardin et patus, moyennant le prix de 4,000 francs. Copie de cet acte est déposée au greffe du tribunal de Figeac, où toutes les formalités ont été remplies pour la validité de la vente.

(Extrait de l'Echo du Quercy, du 3 mai 1866.)

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

# A VENDRE

- 1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé on ne peut mieux;
- 2° Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

**AVIS.** — Le sieur BARBARY, Serrurier-Mécanicien et Quincailler, à LUZÉCH (Lot), connu dans tout le département, et au dehors pour ses travaux de serrurerie, tant pour la petite exploitation que pour la grande, a l'honneur d'annoncer, que, voyant sa santé en danger par suite de surcharges d'occupations, que lui occasionnent son Atelier et son Commerce de Quincaillerie, il est dans l'intention, maintenant que vont s'ouvrir les travaux de la voie ferrée, de Libos à Cahors, par Luzech, de donner à d'autres, l'avantage de profiter d'une époque, dont il ne pourrait profiter lui-même.

Cet avantage sera d'autant plus grand pour le preneur, que le sieur BARBARY, ne quittant pas les lieux, s'engage à lui prêter tout son concours en temps utile.

Les locaux occupés par l'une et l'autre exploitation, permettent à M. BARBARY de vendre à deux, comme à un seul, tout en gardant encore lui-même un logement convenable. Il peut même, en vendant son fond, offrir des logements indépendants aux acquéreurs.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzech.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

# AVIS

**M. GUSTAVE TRUBERT, fabricant de drap, à Louviers, a l'honneur de prévenir les habitants de Cahors, qu'il vient d'établir un dépôt de ses marchandises dans cette ville, chez son beau-père, M. MONSOU, filateur. M. MONSOU, invite sa nombreuse clientèle à venir le visiter.**

**ORFÈVRERIE CHRISTOFLE**  
 MANUFACTURES: A PARIS, rue de Bondy, 36; — A CARLSRUHE (GRAND-DUCHÉ DE BADE).  
 Dès le début d'une industrie que, seuls, nous avons créée en France, nous avions compris que l'avenir de l'orfèvrerie argentée résidait tout entier dans les soins apportés à sa fabrication, la régularité du titre de l'argenterie, et la garantie des produits par nos marques de fabrique. — Le succès obtenu n'a fait que nous affirmer dans la voie que nous avons suivie en fabriquant de bons produits, au meilleur marché possible, aussi, quelle que soit la concurrence qui nous soit faite, nous en maintiendrons le titre et la qualité. Nous appelons l'attention du public sur l'abus qui se fait journellement de notre représentant est: à Cahors, MM. Mandelli, frères.

**POINÇON DU MÉTAL BLANC DIT ALFÉNIDE**  
**ALFÉ NIDE**  
**CHRISTOFLE**  
 CHRISTOFLE ET C<sup>e</sup>.

**A VENDRE**  
**LE CAFÉ DE LA MARINE**  
 A LUZÉCH  
 Appartenant à DELMAS.  
 Il sera donné toute facilité pour le paiement.  
 Ce Café est situé sur les bords du canal, au centre de la ville, il est composé de deux grandes salles pour Café, salle de billard et plusieurs autres chambres.

**ÉPICERIES DROGUERIE INDUSTRIELLE COMESTIBLE**  
 SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSE, GRAINES FOURRAGÈRES, PÉTROLE  
**E. LEPETIT**  
 RUE DE LA LIBERTÉ, 4  
**A CAHORS**  
 BONBONNERIE

**MODES PARISIENNES**  
 BOULEVARD NORD, A CAHORS  
 M<sup>lle</sup> Victorine NUÉJOULS, élève de M<sup>me</sup> Lasserre, a l'honneur de vous informer qu'elle vient d'établir dans la maison de M. Cantarel, (boulevard nord), un magasin de modes.  
 Exerçant la profession de modiste depuis cinq ans, ayant travaillé dans les premières maisons de Paris, d'où elle arrive, parfaitement au courant des dernières modes, et les voyages qu'elle fera chaque saison à Paris, lui font espérer que vous n'aurez pas à regretter la confiance qu'elle vient vous demander.  
 Dans l'espoir de recevoir votre visite, veuillez agréer, M<sup>me</sup> les sincères salutations de votre très-humble servante,  
 Victorine NUÉJOULS.

**JACQUES SEGUY**  
 PEINTRE  
 MENTION HONORABLE  
 à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.  
 Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.  
 A Cahors, rue Impériale, n° 55

**VITESSE VOITURES PUBLIQUES PROBITÉ**  
 et SÉCURITÉ. **ET A VOLONTÉ** et EXACTITUDE  
 Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.  
 Nota. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

**L'OUATE-CHIMIQUE anti-rhumatismale**  
 du D<sup>r</sup> PATTISON,  
 soulage instantanément, et guérit radicalement, en peu de jours, les RHUMATISMES, lombagos et douleurs de toutes sortes, en rouleaux à 2 fr. et à 1 fr.  
 Chez: M. Vinel, pharmacien à Cahors.

Trois mois 16 fr. Six mois 32 fr.  
**LE TEMPS**  
 JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE  
 Rédacteur en chef: A. NEETZER  
 Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.  
 Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.